

## CLE du 4 février 2025

### Rapport n°5 – Évaluation du PGRE et élaboration d'un PTGE

#### Contexte

Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) des Gardons élaboré validé en 2018 a pris fin en décembre 2024. Initialement élaboré pour la période 2018-2022, le plan d'actions a été prolongé de 2 années.

Un bilan a été produit annuellement afin de présenter l'avancement des actions (tableau de bord) et analyser l'hydrologie au regard des débits-cibles définis sur les sous-bassins versants.

La disposition 7-01 du SDAGE Rhône Méditerranée demande qu'un bilan complet soit établi après six années de mise en œuvre d'un PGRE. Les attentes de ce bilan-évaluation sont formulées dans la note de juillet 2019 du secrétariat technique du SDAGE relative aux plans de gestion quantitative de la ressource. **Une note technique régionale produite par la DREAL Occitanie et l'Agence de l'eau précise le cadre de réalisation et de validation de l'évaluation** et présente les suites à donner au PGRE en fonction des résultats de cette dernière, soit **l'élaboration d'un Plan Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE), lequel doit s'appuyer sur une démarche prospective (définition de plusieurs scénarios d'évolution)**. Cette note a été transmise dans sa version définitive à l'EPTB Gardons en novembre 2024 et est annexée au présent rapport.

Sur la base de la note technique régionale, l'EPTB Gardons a proposé une note de cadrage pour l'évaluation du PGRE et l'élaboration d'un futur PTGE. Cette note a été transmise au Comité technique PGRE le 20 décembre 2024 et présentée lors de la réunion du Comité le 16 janvier 2025.

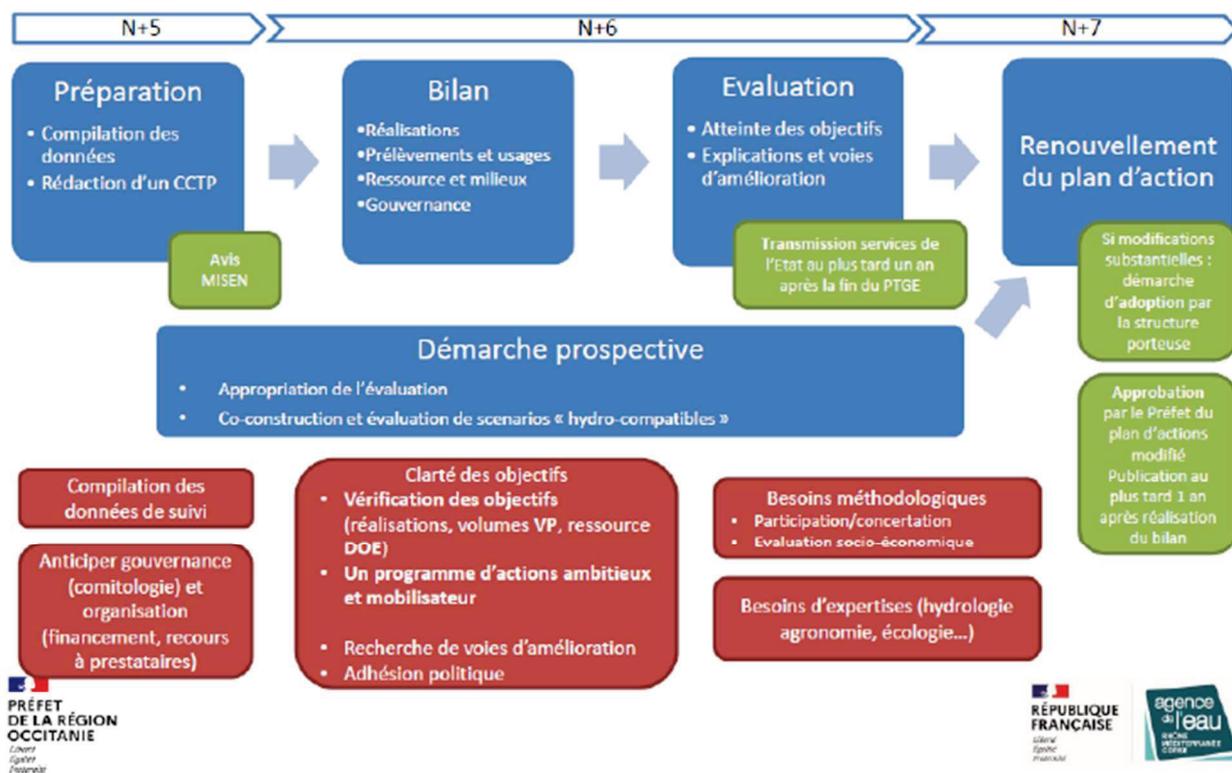
Elle précise la méthodologie proposée pour évaluer le PGRE à travers différents volets : la réalisation des actions, l'évolution des volumes, l'évolution de la ressource et la gouvernance mise en œuvre.

#### Calendrier de réalisation défini dans la note technique régionale

La note technique régionale impose un calendrier très contraint, à savoir **la réalisation en 1 an de l'évaluation à compter de la fin du PGRE et la validation d'un futur PTGE (plan d'actions) dans un délai d'un an à compter de la fin de la validation de la phase d'évaluation.**

Le synoptique ci-après présente une vue d'ensemble de la séquence et de son calendrier, avec :

- En bleu : les grandes phases
- En vert : les principales étapes de validations
- En rouge : les principaux éléments de vigilance sur la méthode



Synoptique extrait de la note technique régionale

Dans le respect du cadre de la note technique régionale, il est proposé le calendrier ci-dessous intégrant un certain nombre de réunions de comités techniques en cours d'année avec 2 réunions de présentation et de validation de l'avancement de la démarche par le CLE des Gardons.

### Calendrier de l'évaluation proposé

**16 janvier 2025** : Cotech PGRE afin de présenter la présente note de cadrage et discuter de la méthode.

**4 février 2025** : Présentation de la démarche à la CLE des Gardons. Délibération de la CLE des Gardons pour acter la phase d'évaluation et engager la démarche d'élaboration du PTGE.

**Début février 2025 :** Être en mesure de se positionner quant aux données utilisables pour l'actualisation des prélèvements agricoles en fonction de l'avancement de la Chambre d'agriculture du Gard.

**Mi-février 2025 :** Sollicitation de la DRAAF pour, a minima obtenir les données agrégées des surfaces irriguées par type de culture pour la partie lozérienne et sous réserve sur le Gard en fonction de l'option retenue début février.  
Sollicitation de BRLi pour obtention des données des besoins en eau des plantes spatialisés en fréquence quinquennale

**Avril 2025 : Cotech PGRE afin de présenter l'état d'avancement de :**

- ➔ Bilan de l'hydrologie observée ainsi que les éléments de contextualisation notamment au regard des facteurs hydro climatiques,
- ➔ Bilan de l'évolution des prélèvements bruts et l'analyse contextualisée de cette dernière notamment au regard du contexte hydro climatique, de l'évolution de la démographie.
- ➔ Evaluation de l'efficacité des actions du PGRE au regard des données de prélèvements bruts actualisées.
- ➔ Actualisation des indicateurs statistiques de référence à partir des données hydrologiques influencées.

**Cette réunion de Cotech a pour objectif de valider les résultats et/ou les premières approches réalisées en vue de leur finalisation pour juin 2025.**

**Juin 2025 : Cotech PGRE afin de présenter et valider :**

- ➔ Version consolidée de la contextualisation de l'hydrologie observée, de la piézométrie observée sur la base des données hydro climatiques,
- ➔ Bilans de l'évaluation de l'évolution des prélèvements bruts (analyse contextualisée, analyse de l'efficacité des actions financées).

**Juin 2025 : CLE des Gardons : Point d'avancement**

**Septembre 2025 : Cotech PGRE**

- ➔ Evaluation des prélèvements nets et présentation du bilan besoin-ressource actualisé sous réserve de la disposition des données utilisables.

**Début novembre 2025 : Cotech final de validation du rapport d'évaluation du PGRE**

**15 novembre 2025 : transmission des rapports à la CLE des Gardons**

**Début décembre 2025 : CLE de validation de l'évaluation**

## Calendrier de la démarche prospective proposé

Fin janvier/ février 2025 : cctp pour scénarios déclinés + tendanciels

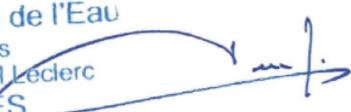
Février/mars 2025 : Consultation

Avril 2025 : Lancement de l'étude

Début décembre 2025 : CLE : présentation et concertation sur les scénarios prospectifs

Je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir débattre de ce rapport et acter le démarrage de la démarche d'évaluation selon le calendrier proposé.

Le Président,  
Commission Locale de l'Eau  
EPTB Gardons  
8, Avenue du Général Leclerc  
30000 NÎMES  
SAGE des Gardons



Frédéric GRAS